

# Rapport public Parcoursup session 2022

ENSAP - Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux - Architecture (4458)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
ENSAP - Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux - Architecture (4458)	Jury par défaut	Tous les candidats	85	2551	187	234	15

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

La formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- des aptitudes à appréhender la spatialité et un intérêt pour l'expression graphique ;
- l'envie de mettre en pratique les savoirs scientifiques ;
- le goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome, et collective ;
- l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- une bonne capacité d'expression orale et écrite en français et un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

## Attendus locaux

### FORMATION ARCHITECTURE

-

**La formation ARCHITECTURE est une formation complète sur 5 années. Elle débouche sur l'obtention du diplôme d'architecte d'État.**

**La formation PAYSAGE constitue une formation spécifique sans lien avec la formation Architecture. Elle se déroule également sur 5 années. Elle débouche sur l'obtention d'un diplôme différent celui de paysagiste.**

-

**Il n'existe pas d'option ou de mention "Architecture" ou " Paysage".**

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un brevet de technicien spécialité "collaborateur d'architecte", "Agencement" ou "Technicien d'étude du bâtiment. Option B : Assistant en Architecture"
- . Les candidats européens titulaires ou en préparation d'un équivalent européen du baccalauréat français

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

### FORMATION ARCHITECTURE

Etablissement Public Administratif sous tutelle du Ministère de la culture, l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage (ENSAP) de Bordeaux développe des actions dans les domaines suivants :

- la formation initiale des professionnels de l'architecture
- la recherche en architecture et sa valorisation
- la formation à la recherche par la recherche
- les formations spécialisées en architecture et dans les domaines relatifs à l'architecture.

Les études sont organisées en trois cycles :

- un premier cycle de trois ans menant au diplôme d'études en architecture (DEEA) valant grade de licence
- un second cycle de deux ans délivrant le diplôme d'Etat d'architecte (DEA) valant grade de master
- un troisième cycle conduisant au doctorat en architecture.

D'autres informations sur le contenu et l'organisation des enseignements pour la formation architecture sont disponibles sur le site internet de l'école [www.bordeaux.archi.fr](http://www.bordeaux.archi.fr) à la rubrique Formation / Etudes d'architecture / Programme / 1er et 2nd cycle.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Une première phase de sélection des candidatures a été effectuée par la commission d'examen des vœux. La liste des candidats admissibles a été déterminée en tenant compte de critères qualitatifs et de critères quantitatifs:

Les critères quantitatifs (les résultats scolaires): Pour la voie générale: notes en Français (oral et écrit) - notes en Enseignements scientifiques - notes en Philosophie - notes en Histoire-Géographie - Notes en Langues vivantes. Le coefficient appliqué aux enseignements communs sélectionnés est 3. Toutes les spécialités sont retenues avec un coefficient 2. Toutes les options sont retenues avec un coefficient 1. - Pour les candidats en Terminale : o les notes du baccalauréat ( épreuves anticipées de français oral et écrit ; les notes des 3 enseignements communs de 1ère ; la note de la spécialité de 1ère ; les notes des 2 spécialités de Terminale) o les notes des bulletins de 1ère et terminale pour les autres enseignements - Pour les candidats déjà bacheliers : o Les notes du baccalauréat Pour la voie technologique: notes en Français (oral et écrit) - notes en Mathématiques - notes en Philosophie - notes en Histoire-Géographie - Notes en Langues vivantes. Le coefficient appliqué aux enseignements communs sélectionnés est 1. Les spécialités des séries STI2D et STD2A sont retenues avec un coefficient 2. Toutes les options sont retenues avec un coefficient 1. Pour la voie professionnelle: notes en Français (oral et écrit) - notes en Mathématiques - notes en Histoire-Géographie - Notes en Langues vivantes. Le coefficient appliqué aux enseignements sélectionnés est 1. Trois spécialités sont retenues avec un coefficient 2. Les autres spécialités avec un coefficient 1. - Essentiel

Les critères qualitatifs :

Une note qualitative est attribuée par les membres de la commission à chaque dossier au regard des éléments relatifs aux acquis méthodologiques, des savoir-faire, des savoir-etre, des formes d'engagement et des activités et centres d'intérêt du candidat et de la motivation tels qu'ils sont présentés dans la fiche Avenir.

Les membres de la CEV ont examiné tous les dossiers dont le vœu était confirmé sur parcoursup afin d'attribuer à chacun d'eux une note résultant d'un critère qualitatif et quantitatif.

Un classement des candidats a été généré permettant de fixer la liste des candidats admissibles.

Les candidats dont la moyenne ainsi calculée était supérieure au seuil d'admissibilité fixé à 15.074/20 ont été déclarés admissibles.

Ainsi sur 2550 candidatures confirmées, 540 candidats ont été déclarés admissibles.

Une seconde phase de sélection des candidatures a permis de déterminer la liste des candidats admis.

Les candidats ont été reçus en entretien le lundi 16 mai 2022 pour une durée de 20 minutes par un jury composé de deux enseignants de l'école dont un architecte en tenant compte des 3 critères retenus afin de procéder au classement final des candidats:

- la qualité de la présentation orale
- la motivation du candidat pour les études d'architecture
- l'ouverture d'esprit et la curiosité intellectuelle

Cette seconde phase a permis de déterminer une liste de 85 candidats admis sur liste principale et 225 candidats admis sur liste

complémentaire.

## **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats admissibles ont été convoqués à un entretien de 20mn conduit par deux enseignants pour juger de leur motivation.

Les conseils ont été prodigués aux candidats au cours de cet entretien.

Les demandes de renseignement écrites ont été traitées sur la base des PV d'entretien.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Voie générale: notes en Français (oral 1 et écrit 2) - en Ens scientifiques - en Philosophie - en Histoire-Géographie - en LV1-LV2 Enseignements communs coef 3. Toutes les spécialités sont retenues coef 2. Toutes les options sont retenues coef 1.		Pour les Terminales:les notes du baccalauréat (français oral et écrit ;les 3 enseignements communs de 1ère; la spécialité de 1ère)+ les notes des bulletins de 1ère et terminale pour les autres enseignements Pour les bacheliers:Les notes des bulletins de 1ère et de terminale ainsi que les notes du baccalauréat	Essentiel
	Voie technologique: notes en Français (oral 1 et écrit 2) - en Mathématiques en Philosophie -en Histoire-Géographie -en LV1-LV2 - enseignements communs coef 1. 2 spécialités sont retenues coef 2. Toutes les options sont retenues coef 1.		Idem voie générale	Essentiel
	Voie professionnelle: notes en Français (oral 1 et écrit 2) - en Mathématiques en Histoire-Géographie - en LV1-LV2- enseignements communs coef 1. 3 spécialités sont retenues coef 2. Les autres spécialités sont retenues coef 1.		Idem voie générale.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Fiche Avenir	Important
	Qualité de la présentation orale		Entretien de motivation	Essentiel
Savoir-être	Autonomie et capacité à s'investir		Fiche Avenir	Important
	Ouverture d'esprit et curiosité intellectuelle		Entretien de motivation	Essentiel



Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Fiche Avenir	Important
	Motivation du candidat	Entretien de motivation et Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Fiche Avenir	Important
	Activités extra scolaires et centres d'intérêt	Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Essentiel
	Ouverture sur le monde contemporain et compréhension des enjeux	Entretien de motivation	Essentiel

**Signature :**

Camille ZVENIGORODSKY,  
 Directeur de l'établissement ENSAP - Ecole Nationale  
 Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux